



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

affiliation

Question écrite n° 80250

Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'absence de contrôle de l'identité des bénéficiaires de la couverture maladie universelle (CMU). Selon certains témoignages de praticiens, le dispositif de la CMU serait victime d'abus par certains titulaires de carte faisant bénéficier des tiers de prestations de santé auxquelles ils ne sont pas supposés être admis. Le déficit de l'assurance-maladie rendant indispensable la recherche d'économies, il lui demande si le Gouvernement peut envisager de mettre en place, soit une procédure de contrôle de l'identité des porteurs de carte CMU, soit un système d'alerte informatique dès lors que les caisses d'assurance maladie enregistreront, pour un même nom, une surconsommation d'actes médicaux.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dupont-Aignan](#)

Circonscription : Essonne (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80250

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2005, page 11224